

«Formation initiale et recrutement des enseignants»

Mots clefs : Formation, recrutement, enseignant, loi, métier, académie, diplôme, master, concours. Responsabilité.

La huitième séance du séminaire Ecole et République a porté sur les questions de formation initiale et de recrutement des enseignants.

Fernand Girard introduit la séance en précisant que son intervention portera essentiellement sur la situation de la formation des enseignants en France. Il souligne que cette formation a subi de fréquentes mises au point, source d'instabilité. Il décrit donc un paysage qu'il qualifie de complexe, changeant et alarmant. Ainsi depuis la loi d'orientation de 1989, la formation des enseignants a été source de réflexions et de modifications quasi constantes ! Entre 1991 (date de la création des IUFM) et 2013 la formation des enseignants a connu plusieurs modifications (adoption d'un cahier national de charges, masterisation de la formation initiale, loi de refondation de l'école avec la création des ESPE notamment...). La question de la formation des enseignants est cruciale, car on observe en France, comme dans certains pays européens, une pénurie d'enseignants. De manière globale en France, 12% de postes ne sont pas pourvus au CAPES. Mais dans le détail, ce pourcentage varie en fonction des matières. Dans certaines académies, on utilise pôle emploi pour recruter des enseignants. Et ce faisant, on fait abstraction du prérequis consistant à recevoir une formation adéquate avant d'enseigner. Dans les cas des recrutements par pôle emploi, la seule exigence est celle d'avoir le niveau minimum de scolarité requis.

La problématique du recrutement des enseignants met en évidence l'importance de la question de l'attractivité du métier d'enseignant. Selon une étude EURYDICE, 1/3 des enseignants en France changerait de métier si cela était possible. Il existe plusieurs facteurs d'attractivité qui se combinent : la qualité d'information sur les métiers de l'enseignement et les compétences requises, les conditions d'exercice du métier (salaires, conditions de travail, soutien des enseignants, formation continue, mobilité, dynamique de gestion des ressources humaines...), enfin le statut social et le prestige de la fonction (corrélée à la fois au salaire, mais également aux représentations véhiculées ainsi qu'à la capacité d'incarner l'autorité). Il faudrait donc engager un chantier sur l'attractivité du métier d'enseignant. Enfin, confrontée à de nouveaux défis et à de nouvelles attentes, l'identité de l'enseignant est devenue aujourd'hui problématique. Cet embarras met en évidence la nécessité de penser l'articulation des missions de l'enseignant avec ses nouvelles responsabilités.

Caroline Bonnefoy (Répondante) dans son intervention indique que les enseignants se remettent difficilement en question. La dimension disciplinaire au cœur du métier, est incompatible avec son évolution actuelle. La réflexivité et le questionnement sur les pratiques devraient être essentiels dans la formation des enseignants, parce que la pratique du métier doit évoluer avec la société. Cela suppose de mettre les enseignants en confiance, en leur donnant droit à l'échec.

Parce qu'ils sont originellement de bons élèves, les professeurs n'arrivent pas à identifier où se situe le problème, et s'accrochent au référentiel note. Le premier retour sur les pratiques se fait en classe. Dans l'enseignement technologique, où prévaut une logique d'apprendre par le faire, cela pose moins de problème que dans l'enseignement général.

Elle souligne que si les ESPE nouvellement créées fonctionnent de manière encore imparfaite, cette démarche véhicule une belle espérance avec la mise en place de l'alternance. Le métier d'enseignant ne peut pas s'apprendre de manière théorique ou uniquement en stage d'observation. De plus, l'interaction étroite que les ESPE instaurent entre l'inspection, l'université et les enseignants devrait à terme, améliorer la qualité de l'éducation.

La question de la formation continue pose le problème des moyens. Dans l'académie de Versailles quand on argumente sur la nécessité d'en faire, les formations continues sont ouvertes.

Les deux interventions introductives au séminaire ont suscité des remarques et ont été sujettes à la discussion. Des exemples étrangers en matière de formation des enseignants ont été évoqués. Les systèmes de formation de l'Angleterre, de la Belgique et du Danemark, présentent quelques points communs avec le système français. Il en est ainsi de la maîtrise de la formation ainsi que de la difficulté à recruter dans certaines matières qui sont similaires en France et en Angleterre. En communauté française de Belgique pour enseigner dans les lycées, le niveau requis est également le master, et on y observe également une difficulté à recruter des enseignants, surtout au niveau du primaire. Dans cette région, le recrutement des enseignants ne se fait pas par le biais du concours comme c'est le cas en France, mais repose plutôt sur l'articulation entre la détention du diplôme adéquat d'une part et le recrutement par le chef d'établissement ensuite.

Le Danemark connaît également depuis quelques temps des réformes constantes du système éducatif, source d'instabilité. En revanche, contrairement aux trois autres pays, le Danemark ne connaît pas de pénurie en matière de recrutement des enseignants. De plus les enseignants y reçoivent une formation bi-disciplinaire (lycée) ou tri-disciplinaire (primaire et collège), à l'opposé de ce qui se fait en France.

A la question de savoir ce qu'il faudrait changer en matière de formation et de recrutement des enseignants pour améliorer les performances des élèves, l'une des pistes de réforme évoquée à ce sujet est d'introduire dans la formation des enseignants, la notion d'efficacité, relative à l'impératif de réussite des élèves. La discussion a également relevé que la question de la formation continue des enseignants est plus compliquée dans l'enseignement général où l'inspecteur est éloigné du terrain. L'accent mis sur la discipline ainsi que la hiérarchisation des disciplines et des formations (technologique vs générales), font émerger le phénomène des « Diva » : c'est à dire des enseignants qui ne font jamais de formation continue. En faisant le bilan des référentiels de compétences dans les matières, on arrive à trouver un socle de compétences fondamentales commun à toutes les matières. Le séminaire a par ailleurs soulevé la question de la formation des enseignants, comme reproduction d'un système qui est décalé par rapport au système éducatif. Enfin, la question des raisons d'une formation différenciée des enseignants du système éducatif public et du système éducatif privé a été soulevée par les intervenants étrangers. Il a été souligné que la pertinence de cette formation relève de la notion de « caractère propre » (qui peut-être philosophique, pédagogique ou religieux), qui permet d'introduire dans la formation des enseignants, des modules supplémentaires.